



CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Mercredi 28 septembre 2022 à 19 h 00,
Salle des Champs Blancs, à JOIGNY.

ORDRE DU JOUR

1) FINANCES

- 1.1) Vol à l'aire d'accueil des gens du voyage : Demande de remise gracieuse du régisseur.
- 1.2) Fonds de concours travaux voirie 2021.
- 1.3) Participation financière de la CCJ à la plateforme de mobilité Mobil'Eco.
- 1.4) Participation financière de la CCJ à la Mission Locale du Migennois et du Jovinien.
- 1.5) Attribution d'une subvention à l'Ecole de la Deuxième Chance de l'Yonne – E2CY.
- 1.6) Attribution d'une subvention à l'ADIL – INFO/ENERGIE – Année 2022.
- 1.7) Révision du tarif des encombrants.
- 1.8) Apurement de créances « prescrites ».
- 1.9) Modification du règlement intérieur et fixation des tarifs de séjour sur l'aire d'accueil des gens du voyage.
- 1.10) Règlement budgétaire et financier lié au passage à la M57.
- 1.11) Décision modificative n°2 du budget annexe des Ordures Ménagères 2022.
- 1.12) Mise à jour des tarifs et du règlement donnant accès à la piscine intercommunale du Jovinien.
- 1.13) Renouvellement de la convention de services communs entre la Communauté de Communes du Jovinien (CCJ) et la ville de Joigny.

2) URBANISME

- 2.1) Approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.
- 2.2) Mise à disposition d'un droit de jouissance au profit d'Enedis afin d'établir une canalisation souterraine.
- 2.3) Institution du régime d'autorisation de mise en location avec délégation pour la commune de La Celle St Cyr.

3) RESSOURCES HUMAINES

- 3.1) Personnel communautaire – Création d'un poste de chargé de mission du PETR – Budget principal.
- 3.2) Personnel communautaire – Création d'un poste contractuel de ripeur – Budget principal des Ordures Ménagères.
- 3.3) Personnel communautaire – Création d'un poste de chauffeur-ripeur – Budget principal des Ordures Ménagères.

QUESTIONS DIVERSES